NOBLECOURT Adonis

(1856 -) [1]

Saint-Martin-Rivière (FR)

Patents (details)

1 - Système de distribution pour moteurs à combustion interne

FR patent	444615
Application date	4 June 1912
Co-inventor	STEINHÄUSER Georg

La présente invention est relative à un moteur à combustion interne dans lequel la distribution est réalisée par un piston, ce qui permet de construire un moteur simple, s'usant peu et faisant peu de bruit; ce dernier avantage étant dû à l'absence de toute soupape.

Ces résultats sont essentiellement obtenus en utilisant un piston creux dont l'intérieur communique avec le cylindre moteur et qui est percé sur sa périphérie d'ouvertures communiquant aux périodes requises du cycle avec des ouvertures correspondantes percées dans les parois d'un cylindre de distribution, lesdites ouvertures servant les unes à l'admission du mélange tonnant, les autres à l'échappement des produits de la combustion.

*Le piston distributeur **1** se meut dans un cylindre de distribution **2** surmontant le cylindre **9** à l'intérieur duquel se meut le piston moteur. Le piston **1** est pourvu d'une cavité **3** qui communique en bas avec le cylindre moteur **9** et il est percé d'ouvertures **4** et **5**. Le cylindre **2** est lui-même percé d'une ouverture **6** communiquant avec le tuyau **8** d'alimentation du mélange tonnant et d'une ouverture **7** servant à l'échappement des produits de la combustion. Cette ouverture **7** peut aboutir directement à l'atmosphère ou se prolonger par un tuyau recevant lesdits produits.*

*Le piston **1** est commandé par un levier **10** et une tige **11** actionnée elle-même par l'arbre moteur au moyen d'excentrique, d'engrenage ou de tout autre moyen approprié non représenté.*

*Cette tige **11** est commandée de telle manière que, pendant la période d'aspiration, l'ouverture **4** du piston découvre l'ouverture d'admission **6** et que, pendant la période d'échappement, c'est, l'ouverture **5** qui découvre l'orifice d'échappement **7**. Pendant les périodes de compression, d'explosion et de détente, ces ouvertures **4** et **5** ne découvrent aucune des ouvertures **6** et **7**.*

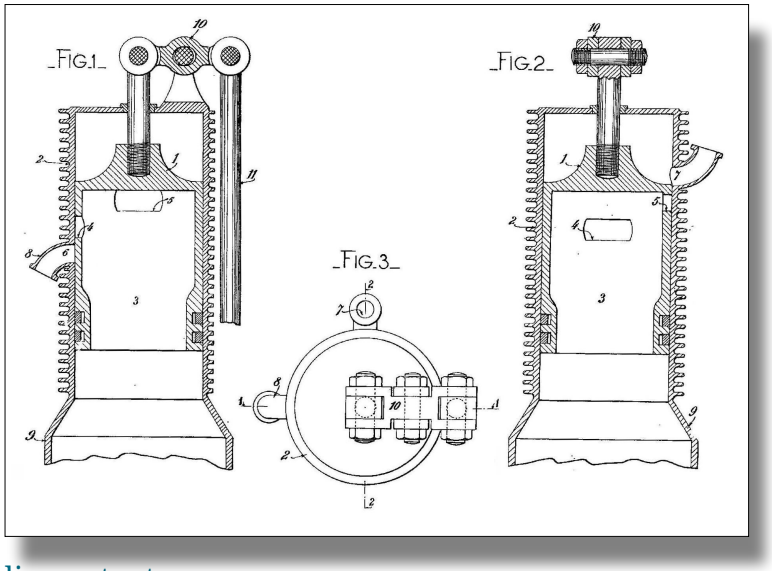

Corresponding patent

LU

[1] *FamilySearch database (GKGS-5WN)*

2 - Dispositif de cache mobile permettant de rendre à volonté un phare antiéblouissant

FR patent	691593
Application date	8 March 1930

Il se caractérise essentiellement en ce que la lampe centrale qui donne l'éclairage est recouverte sur les trois quarts environ de sa surface, parallèlement à son axe, à l'aide d'un cache qui a pour but, lorsqu'il est actionné, de renvoyer les rayons de la lampe en un point haut de la parabole de telle sorte qu'en ce point les rayons lumineux sont déviés dans une direction oblique vers le sol qui supprime l'éblouissement.
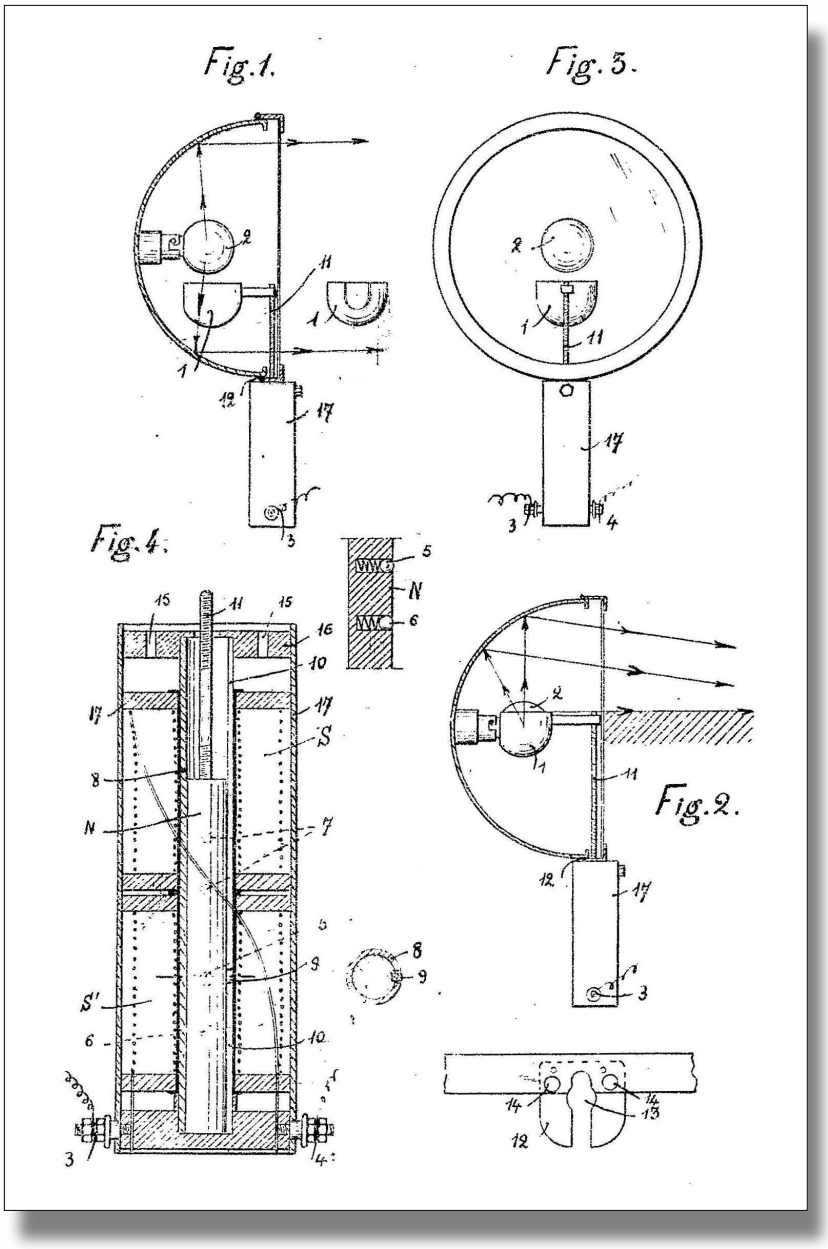
La commande du cache est obtenue par un dispositif à solénoïdes et à mouvement vertical. Le temps d'arrêt varie à la demande, il est maintenu ou abandonné par le simple jeu d'un contact électrique placé soit sur le volant, soit sur le tablier de bord.